

Section 6.—Etablissement des soldats sur les terres et colonisation.¹

Les colons, soldats et autres, qui relèvent de la branche de l'établissement des soldats sur les terres, ont eu à lutter, comme d'ailleurs la classe agricole entière du Canada, contre bien des obstacles au cours de 1932. C'est pourquoi le ministère continue à traiter avec générosité les colons industriels et économes. On n'a qu'à se rappeler que le gouvernement n'a pas dépossédé au cours des deux dernières années un seul colon qui ne pouvait faire face à ses engagements.

La branche administre à l'heure actuelle 22,986 propriétés agricoles; en voici la répartition: militaires, 11,535; civils, 5,475; familles britanniques, 2,274; fermes rétrocédées, 3,702.

Les prêts faits en vertu de la loi ont permis à 24,715 soldats de s'établir. Les charges brutes, y compris les intérêts, aux comptes des soldats et des familles britanniques se chiffrent par \$148,438,358.68 au 31 décembre 1932. Voici comment cette somme se réduit à un engagement net de \$63,862,224.68:

Remboursements effectués par les colons (principal et intérêts).....	\$ 50,868,695.17
Réductions autorisées par la loi.....	21,703,845.77
Ventes de valeurs à perte.....	12,003,593.06
Total.....	<u>\$ 84,576,134.00</u>

En plus des déductions ci-dessus de \$21,703,845.77, les colons ont pu bénéficier d'une remise en intérêts au montant de \$10,269,108.87 autorisée en 1922.

Au cours des trois dernières années, les frais annuels d'administration de cette branche ont été réduits de \$557,121.86. Ils sont estimés à \$805,000 pour l'exercice terminé le 31 mars 1933, contre \$1,362,121.86 en 1929-30. Cette réduction est attribuable à la réorganisation complète du ministère, y compris l'administration centrale, les bureaux régionaux et le personnel extérieur, réorganisation qui a eu pour résultat la fermeture de trois bureaux régionaux, le renvoi de 158 membres du personnel (y compris 16 hauts fonctionnaires), l'élimination de 43 voitures-automobiles et des réductions apportées aux frais de déplacement et autres. Le coût annuel de l'administration est actuellement de \$567,000, soit pas même 1 p.c. du total net des prêts.

Parmi les colons qui se sont désistés, 4,952 ont remboursé leurs prêts en entier (2,385 au comptant et 2,567 par la vente de leurs propriétés).

En 1932, le ministère a donné à bail 2,065 propriétés à des fermiers et effectué la vente de 456 autres.

Le projet comportant l'établissement des familles britanniques a amené 3,346 familles au Canada, dont 175 se sont désistées avant que des prêts leur eussent été consentis et 1,165 après,—total de 1,340 désistements. Il en reste 1,981. Treize ont remboursé leurs prêts et douze autres n'ont pas encore obtenu d'avances.

Quant à l'établissement de familles britanniques au Nouveau-Brunswick, 359 en ont été acceptées, dont 293 y demeurent encore; 62 se sont désistées, 57 après avoir obtenu des avances et 5 avant. Quatre familles n'ont pas encore obtenu de fonds.

¹Revisé par C. W. Cavers, branche de l'Etablissement des soldats. Chiffres au 31 décembre 1932.